
DOSSIER DE PARTENARIAT

Mécénat

« Grimper Ensemble : rendre l'escalade accessible à tous »

Verticale Azur

Mécène sollicité : Fondation Azur & Territoires

10/05/2026

Fiche synthèse

Association	Verticale Azur
SIREN	849572316
Territoire	Saint-Aygulf / Fréjus
Représentant	Madame Laurène Lapeix, Présidente
Mécène sollicité	Fondation Azur & Territoires
Projet	« Grimper Ensemble : rendre l'escalade accessible à tous »
Montant sollicité	10 000 €
Durée	12 mois

En bref

Verticale Azur sollicite le soutien de Fondation Azur & Territoires à hauteur de 10 000 € pour la réalisation du projet « Grimper Ensemble : rendre l'escalade accessible à tous ». Ce projet s'inscrit dans une démarche d'intérêt général. L'association, créée en mars 2021 et implantée à Saint-Aygulf, rassemble une équipe engagée de bénévoles et d'adhérents autour de l'accès au sport, de l'inclusion et du respect des milieux naturels.

1. Qui sommes-nous ?

Identité

Nom	Verticale Azur
Statut	Association loi 1901
SIREN	849572316
Création	mars 2021
Siège	25 avenue de la Corniche d'Azur, 83370 Saint-Aygulf
Territoire	Saint-Aygulf / Fréjus
Représentant	Madame Laurène Lapeix, Présidente

Objet social

Promotion de l'escalade, sport pour tous, activités de pleine nature, inclusion et sensibilisation à l'environnement.

Au fil des années, l'association a développé une présence locale auprès des habitants de Saint-Aygulf, Fréjus et des communes voisines, en proposant des temps de découverte autour de l'escalade et des activités de pleine nature.

L'association mobilise une équipe bénévole engagée pour faire de l'escalade un outil d'accès au sport, de confiance en soi, d'entraide et de sensibilisation au respect des sites naturels.



Notre histoire et nos réalisations

Créée en mars 2021 à Saint-Aygulf, Verticale Azur œuvre avec détermination pour rendre l'escalade plus accessible, plus inclusive et plus ancrée dans la vie locale.

Verticale Azur a déjà mené plusieurs temps d'initiation et de découverte auprès de publics débutants, notamment des jeunes, des familles et des adultes souhaitant reprendre une activité sportive dans un cadre rassurant. Ces premières actions ont confirmé l'intérêt du territoire pour une pratique de l'escalade accessible, encadrée et conviviale. L'expérience accumulée constitue aujourd'hui un socle solide pour développer le projet Grimper Ensemble et renforcer durablement l'impact de l'association.

2. Pourquoi ce projet ?

Le besoin identifié

À Saint-Aygulf, Fréjus et dans les communes voisines, l'accès aux activités sportives spécialisées reste inégal. L'escalade peut sembler technique, coûteuse ou réservée à des personnes déjà sportives, alors qu'elle constitue un formidable levier de confiance en soi, d'entraide et de dépassement personnel. Le coût du matériel, la peur de commencer et le manque d'encadrement adapté peuvent freiner de nombreux publics, notamment les jeunes, les familles modestes et les personnes éloignées de la pratique sportive.



Notre légitimité

Forte de son ancrage local depuis mars 2021, Verticale Azur connaît les besoins du territoire et les freins rencontrés par les publics débutants. L'expérience de Madame Laurène Lapeix, présidente de l'association, et l'engagement de l'équipe bénévole permettent de proposer un cadre progressif, sécurisant et adapté à des participants qui découvrent parfois l'escalade pour la première fois.

3. Le projet en détail

Intitulé du projet

« Grimper Ensemble : rendre l'escalade accessible à tous »

Description

Le projet Grimper Ensemble porté par Verticale Azur vise à rendre l'escalade accessible à un public large, en particulier les jeunes, les familles modestes et les personnes éloignées de la pratique sportive. Sur une année, l'association souhaite proposer un parcours mêlant séances d'initiation, découverte des règles de sécurité, accompagnement progressif, sensibilisation à l'environnement et temps de valorisation collective. Ce format permet aux participants de découvrir l'escalade dans un cadre bienveillant, tout en développant la confiance en soi, l'autonomie, la concentration et l'esprit d'entraide.

Objectifs

Le projet vise à renforcer l'accès au sport pour tous en proposant un cadre d'initiation à l'escalade accessible, progressif et sécurisé. Il s'agit de permettre à des participants débutants de découvrir une pratique exigeante mais valorisante, de développer leur confiance, de mieux appréhender leur corps et de créer du lien autour d'une activité collective de pleine nature.

Public cible

Le projet s'adresse principalement aux jeunes, aux familles modestes, aux adultes éloignés de la pratique sportive et aux habitants de Saint-Aygulf, Fréjus et des communes voisines souhaitant découvrir l'escalade dans un cadre rassurant, encadré et accessible.

Actions prévues

Le programme se déploie sur douze mois autour de séances d'initiation, d'ateliers de sécurité, de temps de mise en pratique et d'actions de sensibilisation au respect des sites naturels. Les participants seront accompagnés progressivement afin de découvrir les gestes fondamentaux de l'escalade, la confiance nécessaire à l'assurage, l'entraide entre pratiquants et les bonnes pratiques liées aux activités de pleine nature. Une restitution conviviale permettra de valoriser le parcours réalisé et de présenter les résultats du projet aux partenaires et mécènes.



Indicateurs d'évaluation

Le succès du programme sera évalué à travers le nombre de participants accueillis, le taux d'assiduité aux séances, le nombre de séances réalisées, la progression perçue en confiance et en autonomie, ainsi que les retours qualitatifs recueillis auprès des participants et des familles. Un questionnaire de satisfaction administré en fin de programme visera un taux d'appréciation positive d'au moins soixante-quinze pour cent. Le nombre de demandes de reconduction ou d'inscription pour le cycle suivant servira également d'indicateur de pérennité et d'ancrage territorial.

4. Budget prévisionnel

Charges (dépenses)

Poste de dépense	Montant
Encadrement, formation et intervenants spécialisés	5 000 €
Matériel d'escalade et équipements de sécurité	3 000 €
Location de structures et accès aux sites	2 000 €
Communication et événement de restitution	1 500 €
Coordination, assurance et logistique	2 500 €
TOTAL CHARGES	14 000 €

Produits (recettes)

Source de financement	Montant
Mécénat sollicité — Fondation Azur & Territoires	10 000 €
Soutien Commune de Fréjus / Saint-Aygulf (en cours)	2 000 €
Département du Var - sport et vie associative	1 000 €
Fonds propres association	1 000 €
TOTAL PRODUITS	14 000 €

Contributions volontaires en nature (Total II)

Emplois (classe 86)	Ressources (classe 87)
Bénévolat valorisé : 9 600 €	9 600 €

Stratégie de financement

Notre stratégie financière repose sur une diversification des sources de financement. Nous sollicitons un soutien de 10 000 € auprès de Fondation Azur & Territoires, représentant 71 % du budget global du projet. Ce partenariat permettrait de sécuriser la mise en œuvre de Grimper Ensemble et de rendre l'escalade accessible à des publics qui n'y ont pas toujours accès. Les ressources complémentaires proviennent de notre autofinancement, d'un soutien local et de partenaires engagés en faveur du sport pour tous, de la jeunesse et du territoire.

5. Pourquoi Fondation Azur & Territoires ?

Un partenariat qui fait sens

Notre implantation locale et notre connaissance des publics permettent de garantir un impact concret et mesurable, en phase avec les engagements de Fondation Azur & Territoires en faveur du sport, de la jeunesse, de l'inclusion et de la préservation des espaces naturels. Ce partenariat permettrait de conjuguer l'expertise de terrain de Verticale Azur avec la capacité d'engagement d'un mécène soucieux de soutenir des actions utiles, visibles et durables sur le territoire.



Contreparties proposées

Visibilité renforcée du logo sur tous les supports du projet (affiches, kakémonos, roll-up, site web)

Couverture presse et relations médias (communiqué, ITW, relai régional)

Organisation d'une visite privée des actions terrain pour 5 à 10 collaborateurs du mécène

Rapport d'impact annuel détaillé (version imprimée + présentation en personne)

Atelier de sensibilisation RSE co-animé pour les salariés du mécène

Prise de parole conjointe lors d'événements locaux du secteur

Avantage fiscal

Conformément à l'article 238 bis du Code Général des Impôts, ce don de 10 000 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant versé, soit une économie fiscale de 6 000 €.

Le coût réel de votre mécénat serait donc de 4 000 €.

Un reçu fiscal vous sera délivré dès réception du versement.

Annexes

Documents disponibles sur demande :

- Statuts de l'association
- Dernier rapport d'activité
- Comptes annuels approuvés
- Récépissé de déclaration en préfecture
- Attestation d'assurance
- Budget prévisionnel détaillé
- Lettres de soutien de partenaires

Dossier préparé le 10/05/2026 par Verticale Azur

Contact : Madame Laurene Lapeix, Présidente — Tél. : 06 42 18 73 95 — Email : contact@verticale-azur.fr